

N°5.17 Création d'association

Etabli par la loi du 1^{er} juillet 1901, le principe de liberté d'une association est très large puisque seuls trois éléments doivent les caractériser :

- Un contrat entre au minimum 2 personnes physiques ou morales (sociétés, commune, région, département...),
- Une durée de vie de l'association fixée de façon permanente ou limitées dans le temps,
- Un but qui peut-être étendu par exemple à la défense, le développement d'activités culturelles, intellectuelles, sociales...

Mais il ne s'agit en aucun cas de faire, comme dans le cadre d'une société commerciale, des bénéfices pour se les partager individuellement.

DECLARATION

Préfecture du Gers

La déclaration à la préfecture confère à l'association une personnalité morale et juridique. Toute modification, transfert ou dissolution doivent également être déclarés.

3, place du Préfet Claude Erignac - BP 322 32007 – AUCH CEDEX Tél. : 05.62.61.44.00
www.gers.pref.gouv.fr pref32@gers.pref.gouv.fr

Sous Préfectures

Place Lannelongue 32100 – CONDOM Tél. : 05.62.28.12.33
 Avenue Laplagne 32300 – MIRANDE Tél. : 05.62.66.50.05

ADRESSES UTILES

Direction des services fiscaux

Pour toute question sur le régime fiscal d'une association
 2 place de l'Ancien Foirail - BP 301 32007 – AUCH CEDEX Tél. : 05.62.61.50.00

Délégation Départementale à la Vie Associative

Pilotage et coordination de la mission d'accueil et d'information des associations
 Animation d'un groupe de concertation sur le pilotage de la vie associative
 Organisation de la fonction d'observatoire et de veille de la vie associative
 Liaison et coordination entre les services de l'Etat et les collectivités locales
 Préfecture

3, place du Préfet Claude Erignac - BP 322 32007 – AUCH CEDEX Tél. : 05.62.61.44.30

IMAJ' – Bureau Information Jeunesse

Le BIJ dispose d'un fonds documentaire spécifique sur la création d'association, les statuts, la vie associative...

16 bis, rue Rouget de Lisle - BP42 32001 – AUCH CEDEX Tél. : 05.62.60.21.21

IMAJ- service ACTIONS JEUNES

Il propose une aide personnalisée et un accompagnement dans l'élaboration des projets.

16 bis, rue Rouget de Lisle - BP42 32001 – AUCH CEDEX Tél. : 05.62.60.21.21

Fédération du Gers de la Ligue de l'Enseignement

Aide-conseil à la création d'association

36, rue des Canaris - BP 587 32022 – AUCH CEDEX 9 Tél. : 05.62.60.64.34
 falep32@laligue.org

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports

Elle propose des financements et des aides à la création d'association

9, rue Espagne – BP 324 32007 - AUCH CEDEX Tél. : 05.62.61.69.80

IMAJ' - BUREAU INFORMATION JEUNESSE d'AUCH

16 bis rue Rouget de Lisle - BP 30042 - 32001 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.60.21.21 – Fax : 05.62.60.07.99 / e-mail : bij@imaj32.fr – www.imaj32.fr

Sources documentaires : BIJ et PIJ du Gers

Nous gérons une quantité considérable d'informations. Des erreurs peuvent nous échapper.

Par avance, nous vous prions de nous en excuser et de nous le signaler le cas échéant